par Sylvie Roberti



© CPCP asbl - novembre 2008



S'il y a quelques décennies les violences conjugales étaient du ressort privé, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Le législateur, tant au niveau national qu'international, a mis en place une série de lois punissant les auteurs de violences.

Bien qu'encore insuffisantes, aux yeux des acteurs de terrain, des structures diverses ont été mises en place afin de protéger et d'accompagner les victimes vers un meilleur encore à construire. Il n'en reste pas moins que les statistiques continuent de tirer la sonnette d'alarme.

Les victimes de ces violences sont majoritairement féminines. Ce sont notamment des femmes, seules ou avec enfants, qui arrivent souvent en catastrophe dans les centres. Cela ne signifie pas nécessairement que les hommes n'en sont pas victimes, mais des statistiques précises à ce sujet n'existent pas encore.

Les acteurs de terrain ne sont pas surpris par le nombre d'années pendant lesquelles les victimes acceptent de subir des violences, le public non averti par contre s'en étonne. Il est assez courant de l'entendre s'exaspérer quand des femmes ont les possibilités matérielles (les leurs ou celles des pouvoirs publics) pour partir mais ne le font pas. Qu'est-ce qui paralyse tant les victimes ? Qu'est-ce qui fait que des victimes restent en compagnie d'un conjoint dont elles se plaignent et qui les violentent ?

Pour comprendre l'incompréhensible, il faut prendre en compte une composante importante, à savoir que la violence physique n'est que la partie immergée de l'iceberg. Ce qui nourrit cette violence, c'est la violence psychologique. Avant même que les premiers coups soient portés, l'effraction psychologique paralyse la victime.

I. DÉFINITION

Nous pouvons trouver dans la littérature spécialisée plusieurs termes : violences psychologiques, violences morales, harcèlement moral... Quelle que soit la terminologie adoptée, elle désigne une forme de violence très insidieuse, difficilement perceptible pour un public non averti. Elle peut en outre prendre des formes très variables, parfois même d'apparence altruiste.

Ainsi que le souligne Yves Prigent : « Le harcèlement moral produisait ses ravages sans cris et sans éclats à travers le sourire cauteleux du harceleur et dans le silence glacé des témoins. »

Si les violences psychologiques accompagnent toujours les violences physiques, elles peuvent par contre se présenter seules.

Il est également important de souligner que tout un individu peut, à un moment ou à un autre, déraper et produire un comportement de l'ordre de la violence psychologique mais cela reste isolé. **C'est par la fréquence et la répétition** dans le temps que ces comportements deviennent destructeurs et peuvent être qualifiés de violence morale.

Prigent, Y. (2003). La cruauté ordinaire. Paris : Edition Desclée de Brouwer.



2. GENÈSE DES VIOLENCES MORALES

Il y a lieu de distinguer deux schémas de violences morales :

- Celles prodiguées par des personnes dont la structure psychologique est diagnostiquée comme de la perversion narcissique.
- Celles prodiguées par des personnes qui ne sont pas perverses narcissiques en amont, mais dont le comportement et la relation à l'autre est de l'ordre de la violence (morale et/ou physique).

Sans entrer dans des détails cliniques, il est à noter que dans les deux cas des défaillances dans le système familial sont à la source de la perversion narcissique ou des comportements violents. La perversion narcissique est la forme la plus dangereuse de violence morale. C'est pourquoi c'est elle qui retiendra plus particulièrement notre attention ci-dessous.

Le pervers narcissique ne reconnaît pas en tant que personne son conjoint, ou toute autre personne avec laquelle il est en relation. Le pervers le perçoit comme un simple objet.

Les personnes présentant une structure du type de la perversion narcissique bénéficient en général d'une très bonne opinion publique. Leur « séduction » est telle que l'entourage est ébloui. Mais leurs procédés sont si insidieux que les victimes ne s'en rendent pas compte. Elles ressentiront un mal-être plus ou moins profond mais pourront difficilement l'expliquer; ainsi le pervers narcissique peut détruire en toute impunité. Y. Prigent en souligne l'impact : « Le terme de pulvérisation me paraît le plus exact pour dire l'attaque de l'appareil psychique par le pervers. En effet, d'une certaine manière, c'est « en poudre », en tout cas « en morceaux » qu'il le transforme, dans la mesure où c'est d'une « mise en pièces » qu'il s'agit, chaque partie morcelée n'ayant plus de lien avec les autres. »²

En effet, la victime est touchée à plusieurs niveaux et, tout particulièrement, dans son identité. Elle est également mutilée dans son individualité, de telle sorte que ses propres convictions et opinions personnelles lui deviennent étrangères.

Il est à noter également que les pervers narcissiques ne sont pas accessibles aux soins ; d'ailleurs ils n'en feront jamais la demande (sauf dans le but de manipuler) puisqu'ils ont toujours le sentiment d'avoir raison.

² Prigent, Y. (2003). La cruauté ordinaire. Paris : Edition Desclée de Brouwer.



3. LES MOYENS

Les moyens utilisés par les harceleurs (qu'ils soient pervers narcissiques ou pas) sont très variables. Ceux cités ci-dessous ne sont pas tous utilisés en même temps mais peuvent parfois l'être, ce qui contribuent à déstabiliser encore plus les victimes.

Parmi les procédés les plus fréquemment utilisés, nous pouvons citer : le contrôle, l'isolement, la jalousie, le harcèlement, le dénigrement, les humiliations, les actes d'intimidation, l'indifférence aux demandes affectives, les menaces, la manipulation.

Un pervers narcissique par exemple n'attaque jamais de front mais par petites touches, indirectement. Il joue sur le langage et/ou le comportement non verbal.

4. QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES VICTIMES?

Les conséquences de ce qu'on peut bien appeler traumatisme psychique peuvent être plus ou moins profondes en fonction de la durée de contact avec le harceleur.

Les victimes ne consultent pas nécessairement pour violences morales ; elles n'en perçoivent les traces que quand elles s'accompagnent de coups. Elles consulteront pour inhibition intellectuelle, dépression, manque de confiance en soi...

Les principaux effets peuvent être :

- Troubles psychosomatiques
- Toxicomanie
- Automutilation
- Etats dépressifs
- Atteinte de l'estime de soi
- Etat de stress post-traumatique
- Maladie mentale
- suicide
- . . .

Une autre conséquence dramatique, mais invisible, est ce qu'on peut appeler la mort psychique. Yves Prigent l'a décrit comme étant : « une telle sidération, non transitoire, mais profonde, globale, des grandes fonctions du psychisme humain : souci de soi, souci des autres, projection dans l'avenir, sentiment d'exister dans sa singularité, que les termes de troubles psychiques, particularité psychologique, perturbations de la personnalité, de l'adaptation, sont trop parcellaires et superficiels. »³

³ Prigent, Y. (2003). La cruauté ordinaire. Paris : Edition Desclée de Brouwer.



5. PERVERSION DES LIENS SOCIAUX

Si certaines formes de perversion individuelle sont sources de violences psychologiques, elles ne sont pas les seules. Certains facteurs sociaux participent également à la perversion des liens sociaux et donc à des saccages psychiques. « La cruauté contemporaine a pris une tournure effarante : elle est devenue technique, scientifique, économique, éthique, juridique et politique. De la cruauté sanglante — le sang pour le sang — on est passé à la cruauté psychique. » Ces facteurs sociaux peuvent indirectement alimenter le brouillard des victimes quant à leur place de sujet.

Comme nous l'avions souligné, nous pouvons parler de perversion quand l'autre est objet de jouissance (au sens large et psychologique du terme). Or, si nous jetons un regard sur certains programmes télévisés et sur l'image de l'autre qu'ils renvoient, les liens pervers y existent insidieusement. Certaines émissions de téléréalité, par exemple, renvoient une image de l'autre en tant qu'objet consommation, en plus du voyeurisme et de l'exhibitionnisme qu'ils génèrent. « Dans ce monde industrialisé, marchandisé, uniformisé, globalisé, où tout est achetable et interchangeable, diffusable, vendable et accessible n'importe où et n'importe quand, l'autre a tendance à devenir objet de consommation lui aussi. »⁵

La pornographie également – gratuite et étalée à outrance dans les médias – peut participer à cette vision objectivée de l'autre. « La pornographie est accusée de donner aux adolescents une vision mécanique de la sexualité qui réduit la femme à un pur objet de consommation. Dans tous les cas, l'autre est nié. Il n'y a pas de lien, pas de rencontre. »⁶

Les pouvoirs publics ont un rôle primordial à jouer dans les gardes fous qu'ils peuvent mettre en place. Au même titre que des agents de police sont placés dans des quartiers pour assurer une sécurité physique, la législation existante reste encore à améliorer afin que des gardes fous médiatiques apportent plus d'éthique et de déontologie suffisamment humaine.

Il est important aussi de relever que l'une des principales facultés de la perversion est sa facilité d'extension. Un pervers narcissique ne l'est pas uniquement dans sa vie privée. Il l'est partout et tout le temps : vie sociale, professionnelle... Il peut occuper un poste à responsabilités et disposer ainsi d'un important pouvoir de nuisance.

⁴ Van Meerbeeck, P. (2003). L'infamille ou la perversion du lien. Bruxelles : De Boeck.

⁵ Van Meerbeeck, P. (2003). L'infamille ou la perversion du lien. Bruxelles : De Boeck

⁶ Van Meerbeeck, P. (2003). L'infamille ou la perversion du lien. Bruxelles : De Boeck



6. CONCLUSION

La confusion psychique générée par les harceleurs paralyse les victimes et explique comment ces dernières peuvent supporter longtemps un déchaînement de violences. Les violences psychologiques viennent petit à petit éliminer les barrières individuelles du respect de soi, de l'individualité, de l'espace-temps personnel...

De plus, les harceleurs placent toujours chez les victimes des sentiments de culpabilité qu'elles chercheront à annuler en répondant aux exigences inhumaines du harceleur. Ce dernier, de cette manière, les enchaînent silencieusement, plus loin et plus longtemps.

Et comme l'entourage social a souvent été éliminé, la victime se retrouve isolée face à son agresseur, agressée et agressable à merci.



BIBLIOGRAPHIE

- Hirigoyen, M-F. (1998). Le harcèlement moral : la violence perverse au quotidien. Paris : Editions La Découverte et Syros.
- Hirigoyen, M-F. (2005). Femmes sous emprises : Les ressorts de la violence dans le couple. France : Oh ! Editions.
- Prigent, Y. (2003). La cruauté ordinaire. Paris : Edition Desclée de Brouwer.
- Van Meerbeeck, P. (2003). L'infamille ou la perversion du lien. Bruxelles : De Boeck.









